







#### LES JEUNES HÉBERGÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

# LES CHIFFRES CLÉS

L'aide sociale à l'enfance (ASE) met en œuvre plusieurs types de suivi et d'accueil

dans le cadre de la protection de l'enfance. L'enquête quadriennale auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE), mise en place en 1982, recense des informations sur l'activité des établissements de l'ASE, sur leur personnel et sur les enfants, adolescents et jeunes adultes hébergés. Les chiffres de cette infographie portent sur l'édition 2017 de cette enquête.

### L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE FIN 2017





l'institution, dont environ un tiers, 61 400, en établissements. Les autres jeunes sont hébergés en familles d'accueil ou en logements autonomes

(action éducative à domicile [AED] ou action éducative en milieu ouvert [AEMO]) Champ > France entière, hors Mayotte, au 31 décembre 2017 (et au 15 décembre 2017 pour le nombre de jeunes hébergés

mises en œuvre par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

Sources > DREES, enquête Aide sociale des départements 2017 et enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2017.

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

## **DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASE EN 2017**





en établissements).



d'hébergement en moyenne par établissement

places





Évolution du nombre de places





d'hébergement (contre 92 % fin 2012)

global des places

de taux

d'occupation

Source > DREES, enquêtes auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2008, 2012 et 2017. RÉPARTITION DES PLACES SELON

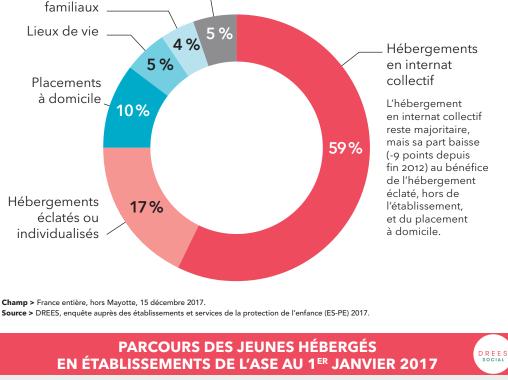
LE TYPE D'HÉBERGEMENT

les villages d'enfants et les lieux de vie et d'accueil. Champ > France entière, hors Mayotte, au 15 décembre 2017.

**Assistants** 



DREES



#### de l'ASE 34 % des jeunes en établissement au 1er janvier 2017

au cours de l'année en conservant une mesure de protection (mesure de placement ou d'action éducative)

27 % ont quitté l'établissement

14 % ont quitté l'établissement

au cours de l'année et sont sortis





Parmi les majeurs

fin 2017:

sont sortis

**59** % sont toujours dans l'établissement en fin d'année Champ > France entière, hors Mayotte, 15 décembre 2017. Source > DREES, enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2017.

PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASE

sont des garçons sont des mineurs non accompagnés

Champ > France entière, hors Mayotte, 15 décembre 2017.

sont majeurs

reconnaissance administrative d'un handicap

DREES

Source > DREES, enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2017 SCOLARISATION DES JEUNES HÉBERGÉS

(MNA)

PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASE

des 6-15 ans (âges d'instruction obligatoire) sont scolarisés, contre 100 % de

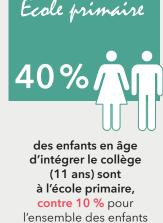
la même classe d'âge

dans l'ensemble

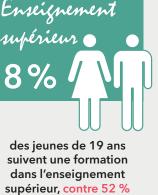
de la population

Champ > France entière, hors Mayotte, 15 décembre 2017.

DEPP, pour le taux de scolarisation de l'ensemble de la population en 2017-2018.



du même âge



pour l'ensemble des jeunes du même âge